



## INTERPELLATION URGENTE

**Auteur** Françoise Métrailler, Le Centre, Alexandre Cipolla, UDC, Nathalie Cretton, Les Vert.e.s et Véronique Chervaz, PS/GC

**Objet** Le financement de l'EPIC pique !

**Date** 11/09/2022

**Numéro** 2022.09.311

### Actualité de l'événement

Au printemps dernier, nous avons accepté sans aucune opposition la réponse du Conseil d'Etat au postulat : "Ecole professionnelle intercantonale de la chimie EPIC-redéfinir les investissements". Le Conseil d'Etat dans sa réponse étudiait la possibilité de construire un nouveau bâtiment, estimé à 35 millions de francs, regroupant les salles de cours et les locaux administratifs. Une étude de faisabilité devait livrer ses conclusions à fin mars 2022. La mesure prioritaire n°2 du mandat de prestation politique 2022 demande également l'établissement d'un planning de rénovation et d'agrandissement de cette école professionnelle de Monthey.

### Imprévisibilité

Dans sa réponse, le Conseil d'Etat annonçait aussi que les questions financières devront encore être traitées dans le cas des procédures budgétaires, notamment par une augmentation de la limite du fonds FIGI. Nous examinerons le projet de budget 2023 dans 2 mois seulement. Dès la rentrée 2024-2025, l'EPIC devra avoir trouvé un emplacement de substitution.

### Nécessité d'une réaction ou d'une mesure immédiate

La demande pour augmenter les effectifs d'apprentis est bien présente mais il n'y a pas suffisamment de place dans les locaux actuels.

Notre canton a un grand besoin de main d'oeuvre dans le domaine de la chimie.

L'EPIC verse chaque année environ 500'000.- pour louer les locaux pour la formation pratique des laborantins en chimie dans le bâtiment de Bioark 2 et dans les ateliers de CIMO pour les polymécaniciens.

Le bâtiment actuel a 50 ans et souffre d'une vétusté avérée ce qui péjore la formation pratique des technologues en production chimique et pharmaceutique.

L'avenir de la location de ces locaux n'est pas garanti. En effet, pour les polymécaniciens, CIMO SA a un projet de réaffectation de ces ateliers. L'EPIC est en possession d'un contrat qui arrivera à échéance en février 2025.

L'EPIC est une école intercantonale avec un financement des autres cantons. Ceux-ci pourraient avoir la volonté de créer leur propre école ce qui serait une perte très importante pour notre canton.

Le PIB valaisan représente 18,8 milliards de francs suisses répartis dans le secteur tertiaire (70,2%), secondaire (27,8%) et primaire (2%).

Le secteur de l'industrie représente 21 000 emplois et crée 25% de valeur ajoutée cantonale.

Le tourisme représente 24 100 places de travail et crée 15% de valeur ajoutée cantonale. Chiffres de 2021.

Loin de nous l'idée de mettre en opposition différents secteurs de notre économie. Mais le constat est clair : l'industrie chimique et pharmaceutique est très présente et très importante dans notre canton. Pour qu'elle puisse continuer à rayonner, il faut passer par la formation.

Aujourd'hui, environ 180 apprentis fréquentent l'EPIC de Monthey. Ils souhaitent devenir laborantins en chimie, technologues en production chimique et pharmaceutique et polymécaniciens. Nous leur souhaitons plein succès dans leur formation mais, il y a un mais. Les bâtiments sont devenus trop vétustes, trop dispersés et surtout, ils n'appartiennent pas à l'Etat.

Tous ces éléments fragilisent cette école de qualité qui forme des apprentis, certes de toute la Suisse romande, mais qui alimente aussi nos Hautes Ecoles valaisannes et qui collabore aussi avec le Haut-Valais qui a grandement besoin de main d'oeuvre dans ces différents domaines. Il est primordial que la chimie puisse bénéficier de personnel qualifié. Il en va de notre sécurité et de nos places de travail donc de notre économie.

## **Conclusion**

Le plénum, avec l'acceptation de notre postulat au printemps dernier, a accepté le principe d'un engagement financier à hauteur de 35 millions proposés par le Conseil d'Etat. Par ailleurs, la commune de Monthey met à disposition le terrain nécessaire à la réalisation de cette école, tous les feux semblent être au vert.

Il est donc impératif de construire cette école le plus rapidement possible pour l'avenir de nos jeunes en formation, ainsi que pour le renforcement et le développement de notre économie industrielle valaisanne.

Quel est donc le calendrier prévu par le Conseil d'Etat quant à la construction de l'EPIC à Monthey et le mode de financement retenu ?

Dans quelles mesures êtes-vous prêts à mettre en oeuvre un soutien aux apprentis qui souhaitent s'orienter vers les métiers de la chimie ?